

que certains matériaux lui seront assignés, elle devrait en même temps en aviser les gouvernements fédéral et provinciaux. Il ne faudrait pour cela que dix exemplaires d'un bordereau indiquant les matériaux disponibles, l'endroit où ils sont situés, s'ils sont neufs ou usagés, et leur valeur approximative. On devrait accorder à ces organismes deux ou trois semaines pour profiter de leurs priorités. S'ils ne le font pas, on devrait les offrir au grand public, en annonçant convenablement tous les détails des articles en question.

Il est ridicule de permettre à l'Association des fabricants d'automobiles de distribuer les automobiles de surplus. On devrait disposer des camions et des autres articles qui pourraient être utiles aux anciens combattants par l'intermédiaire du ministère des Affaires des anciens combattants. Le ministre des Affaires des anciens combattants m'a assuré l'autre soir qu'il discuterait avec le ministre de la Reconstruction la question d'obtenir une partie des outils disponibles qui pourraient être utiles aux anciens combattants. Je lui souhaite de réussir. S'il ne réussit pas mieux à obtenir ces matériaux que nous n'avons réussi à obtenir des réponses concrètes à nos questions au cours des huit réunions du comité qui ont duré une heure et quinze minutes chacune, les anciens combattants ne recevront pas la considération qu'ils méritent.

Un mot quant à la distribution. Les services des magasins militaires existent encore dans tous les districts militaires; on pourrait les utiliser pour distribuer les biens de guerre de surplus directement aux particuliers qui en ont besoin plutôt que d'en confier la distribution aux cartels.

M. BOUCHER: Monsieur le président, je ne veux pas retarder le comité, mais le Gouvernement semble donner l'impression qu'il ne veut pas d'enquête et qu'il ne veut pas que les opérations de la Corporation des biens de guerre fassent l'objet de publicité.

L'hon. M. CHEVRIER: Il n'en est pas ainsi et mon honorable ami le sait bien.

M. BOUCHER: Si mon honorable ami est de cet avis, c'est un avis que partagent probablement le ministre de la Reconstruction, les ministres du cabinet et certains membres du Gouvernement; mais je puis assurer que le peuple n'est pas de cet avis. Il veut savoir exactement comment on dispose de cette énorme quantité de biens publics. Il veut savoir si l'on dirige les choses convenablement. J'ai écouté les honorables députés de Verdun et de Labelle, mais ils ont parlé trop longtemps pour défendre leur thèse. Ils ont expliqué la façon dont le comité des dépenses de guerre s'était réuni pour enquêter sur diverses dé-

penses de guerre et sur la façon de réaliser des économies. Si j'ai bien compris, ce comité a tenu huit réunions. Les députés lui avaient confié pour discussion et considération huit longs mémoires dont l'étude exigerait beaucoup de temps. On a dit aux membres du comité qu'ils avaient le droit de poser des questions relativement aux mémoires soumis.

Le comité a reçu des avis sur certains aspects de la situation et il a présenté un rapport. Or ce rapport, pas plus que ceux présentés par les autres comités des dépenses de guerre qui ont siégé depuis le début de la guerre, n'a pas été soumis à l'approbation de la Chambre. On n'a pas discuté ces rapports en détail. Cela ne suffit pas; le Gouvernement est au pouvoir depuis cinq ou six ans, il a mené la guerre à une fin victorieuse mais il a en mains une quantité considérable de biens de guerre à disposer. Il y a pénurie de ces articles à l'heure actuelle et le peuple désire vivement s'en procurer, et pour rendre justice à tous on aurait dû donner toute la publicité possible à l'écoulement de ces surplus.

Le Gouvernement est peut-être certain que tout est pour le mieux, et il en est peut-être ainsi, mais à mon sens il serait préférable de confier à l'opinion publique le soin de se prononcer sur sa conduite. S'il est certain qu'il a adopté la façon la plus parfaite de disposer des biens de guerre, il devrait être prêt à convaincre les députés qu'il en est ainsi, et par l'intermédiaire des députés, à convaincre le peuple canadien qu'on écoule les biens de guerre convenablement, efficacement, sagement et équitablement. C'est tout ce que nous demandons; assurément, ce n'est pas trop demander. Lors même que la session tire à sa fin s'il est possible de convaincre le Gouvernement de faire connaître au public les faits et gestes de la Corporation des biens de guerre, nous sommes prêts à le faire. Le comité des dépenses de guerre a siégé près de cinq ans et durant presque chaque session depuis son institution.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Les crédits de guerre ont été adoptés, et on ne peut les discuter maintenant.

M. BOUCHER: Nous traitons de l'administration et de la reconstruction, monsieur le président, et cela fait partie de la reconstruction. Les dépenses de guerre embrassent non seulement la conduite de la guerre mais également la reconstruction. Et la disposition des biens de guerre fait partie de la reconstruction.

Une VOIX: Plus fort.

M. BOUCHER: Je parlerai plus fort, mais il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas